

PAYS HAMOIS *infos*

N° 12 - juillet-août 2008

Sommaire
Les commissions p. 2
Finances p. 3
SPANC / Urbanisme p. 4

Assainissement p. 5
Tri des déchets p. 6 et 7
MARPA / Site internet p. 9

Economie p. 10 et 11
Agenda p. 12

Editorial

Au travail !

A l'aube de ce nouveau mandat, je tenais à rendre hommage aux élus qui ont quitté leurs fonctions. Merci pour leur engagement et leurs efforts au service de la collectivité.

A ceux qui sont repartis pour un nouveau mandat comme aux nouveaux élus, je souhaite que nous puissions mener à terme le maximum de projets pour le bien de nos 13 554 habitants, qui seront probablement rejoints au 1^{er} janvier 2009 par ceux de la commune de Python.

3 grands axes de travail

*L'excédent budgétaire de l'an dernier va nous aider à avancer rapidement sur nos projets autour de trois grands axes. **L'habitat** d'abord, où il faudra à la fois assurer l'amélioration de l'existant tout en pensant à la mise en place de constructions nouvelles.*

Le développement économique ensuite: c'est le nerf de la guerre.

La culture enfin, dont l'accès doit être possible pour le plus grand nombre, reposant sur un pôle culturel intercommunal et une mise en réseau par un maillage efficace de notre territoire. Avec, bien entendu, l'aménagement et la protection de notre environnement, tels sont les challenges que nous aurons à cœur de relever d'ici à 2014. Bon été à tous !

Marc BONEF
 Président
 de la Communauté
 de Communes

La Communauté de Communes nouvellement installée

A votre service pour le mandat 2008-2014 !

Désignés par les conseillers municipaux issus des urnes les 9 et 16 mars derniers, les 46 élus communautaires sont installés dans leurs fonctions depuis le 14 avril dernier. Répartis dans les commissions de travail liées aux compétences de la Communauté de Communes, ils se réunissent au moins une fois par trimestre pour prendre connaissance des dossiers en cours, les impulser, les valider puis les mettre en œuvre.

Le Bureau: organe exécutif de la Communauté de Communes

Instance restreinte se réunissant mensuellement, le Bureau de la Communauté de Communes est composé des 7 Vice-Présidents, chacun compétent dans un domaine d'activités, sous la responsabilité du Président. Le Bureau constitue l'exécutif de la Communauté de Communes : il prépare, instruit et décide des affaires soumises à l'Assemblée Générale qu'est le Conseil Communautaire.

Il est composé de:

- Marc BONEF, Président, Maire de HAM,
- Michel GRISSET, 1^{er} Vice-Président chargé des affaires économiques et du tourisme, Maire de MATIGNY,
- Pierre-Jean MASCOT, 2^{ème} Vice-Président chargé de l'environnement et des ordures ménagères, Président du Syndicat d'Assainissement du Pays Hamois,
- Bernard DEMONCHY, 3^{ème} Vice-Président chargé de l'aménagement de l'espace, de l'urbanisme et du logement, Maire de SANCOURT,
- André THIRARD, 4^{ème} Vice-Président chargé des finances et de la sécurité publique, Maire de TERTRY,
- Philippe SLUSARCSYK, 5^{ème} Vice-Président chargé des affaires sportives et culturelles, Maire d'EPPEVILLE,
- Marie-Paule VERBRUGGE, 6^{ème} Vice-Présidente chargée de l'enseignement, l'emploi, l'insertion et la formation, Adjointe au Maire d'ATHIES,
- Jean-Marie VAN ELSEN, 7^{ème} Vice-Président chargé de la voirie et des services publics urbains, Maire de DOUILLY.

Par ailleurs, y siège également le Conseiller Général du canton de HAM, en la personne de Grégory LABILLE, Adjoint au Maire de HAM.



7 commissions de travail

Pour proposer des idées et travailler sur les projets

Bon à savoir

Halte-garderie : des évolutions

La halte-garderie du territoire actuellement gérée par la Caisse d'allocations familiales (CAF), sur le site du centre social, rue Louis Braille à HAM va connaître des évolutions à moyen terme.

En effet, les élus ont été saisis pour reprendre sa gestion compte tenu des directives nationales sollicitant le retrait de la CAF de la gestion directe de tels équipements. La CAF continuera toutefois d'apporter son soutien financier à la structure.

Les modes de garde d'enfants sont insuffisamment développés sur le canton et la Communauté de Communes réfléchit donc à prendre cette compétence et à l'élargir par des services de garde complémentaires de type Relais Assistantes Maternelles ou crèches...

Affaire à suivre.

Canal Seine-Nord-Europe

La Communauté de Communes s'est jointe à la réflexion des communautés de communes du Pays Neslois et de la Haute Somme pour favoriser les conditions d'accueil de cet ouvrage et permettre le développement d'une activité économique sur le canton. La structure les unissant est l'association de Développement des Ports de Haute Picardie (ADPHP) dont le siège est à NESLE.



Finances publiques

Elle veille à la consommation du budget et à l'engagement des finances de la Communauté de Communes du Pays Hamois. Elle

approuve les taux d'imposition et l'attribution de subventions.

Environnement

Elle définit les conditions d'exécution du service de collecte des ordures ménagères en porte à porte et conteneurs, surveille les performances du tri sélectif des déchets recyclables et promeut toutes les initiatives locales favorisant le respect de l'environnement et sa protection.



Affaires sportives et culturelles



Cette commission a la charge du suivi des associations sportives du territoire, notamment des plus de 30 000 euros que la Communauté de Communes alloue aux associations. Elle veille également à l'entretien et à l'investissement à réaliser sur les équipements sportifs.

Enseignement - emploi formation - insertion

Les élus de cette instance sont chargés de suivre, inciter et promouvoir les nombreuses structures associatives agissant dans ces domaines que la Communauté de Communes aide financièrement dans leur activité à l'image de la Mission Locale, l'Épicerie Sociale, les Restos du Cœur, ou encore les H'amis des Mots (voir page 11).

Affaires économiques et touristiques



Le développement économique du territoire devra être favorisé sur les années à venir, afin d'aider les entreprises à créer de l'emploi et de l'activité. Le plan de développement économique sur les 6 ans à venir prévoira notamment l'aide au logement des jeunes travailleurs, le développement de la formation de la main-d'œuvre locale, la création d'ateliers-relais pour les nouveaux créateurs d'entreprises ou les sociétés en développement... Le tourisme est également un enjeu majeur de développement du territoire, d'une part, parce qu'il permet aux habitants de connaître et d'apprécier leur pays, d'autre part, parce qu'il permet d'attirer des visiteurs, source d'activités économiques locales (vente de souvenirs, gastronomie...).

Logement, urbanisme et aménagement du territoire

Ce sont aussi des problématiques à envisager au niveau intercommunal. En effet, l'implantation d'éoliennes sur le secteur impacte forcément sur les voisins, la réalisation de documents d'urbanisme doit permettre la construction de nouveaux logements et zones d'activités, le parc de logements anciens doit être réhabilité... Toutes ces questions sont l'affaire des 18 élus de la commission.

Voiries

Enfin, cette compétence communautaire sur les voiries structurantes du territoire oblige la Communauté de Communes à investir lourdement, sur plusieurs années, sur les voies du canton reconnues communautaires et qui sont souvent en mauvais état.



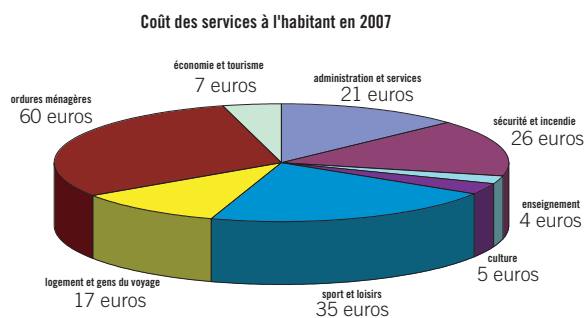
Comment vont nos finances ?

Un programme d'investissements ambitieux

Compte tenu du report de plusieurs opérations sur l'année 2008, le compte administratif 2007 est excédentaire de 3 019 786 €. Cette situation permet le financement des services mais également l'engagement de programmes d'investissement d'ampleur dans les domaines notamment du développement économique, de la culture et de l'habitat. A court et moyen termes, les projets communautaires à ce jour connus sont les suivants :

UNE MARPA A MATIGNY

Construction d'une Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées à MATIGNY sur 2008-2009. Cette MARPA, résidence de type foyer-logements hébergera 24 personnes en perte d'autonomie.



CULTURE ET JEUNESSE

Création et la gestion d'un Pôle Culturel regroupant une Bibliothèque/Médiathèque et l'Ecole de musique du Pays Hamois. L'investissement est évalué autour de 4 millions d'euros HT (subventions escomptées à près de 59 et 51 %). La gestion évaluée à environ 250 000 euros annuels serait prise en charge en partie par la ville chef-lieu de canton, HAM, à hauteur de 40 % au titre des charges de centralité.

Egalement : réflexions pour la création d'une compétence Enfance/Jeunesse.

ENTRETIEN DES VOIRIES

Un programme d'investissement lourd et continu sur voiries compte tenu de la compétence communautaire sur 37 routes locales représentant plus de 50 km de voiries souvent en mauvais état. Le coût d'investissement à entreprendre est provisoirement fixé à 1 500 000 € HT.

UN PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Lancement d'une Procédure d'Incitation à la Construction et à la Réhabilitation de logements au travers du Programme Local de l'Habitat : de l'étude pré-opérationnelle à la mise en œuvre d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et Programme d'Intérêt Général (PIG), le suivi et l'animation de ces actions, le soutien financier aux porteurs de projets, le lancement d'une réelle politique d'acquisition foncière...

UNE CHARTE DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Cet engagement de principe signé avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'Union des Partenaires Economiques de la Région Hamoise (UPERH) a retenu 3 axes de développement et d'actions :

- aménagements urbains et dynamique commerciale collective,
- structuration des zones commerciales périphériques,
- maintien et développement des activités en milieu rural.

MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME DE SOUTIEN ACTIF AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES LOCALES FAVORISANT L'IMPLANTATION DE NOUVELLES ACTIVITES, ENTREPRISES ET SALARIES

Cette action doit passer par le recrutement d'un salarié en charge de suivre et d'animer ce programme, par le renforcement des partenariats avec les institutions compétentes en matière de développement économique et par un programme d'investissement lourd, favorisant l'accueil d'entreprises et de salariés (politique d'acquisition foncière communautaire, pré-équipements de parcelles dans le cadre d'extension de zones d'activités existantes, création de locaux professionnels pour l'aide au démarrage de sociétés de type Ateliers-Relais, requalification de friches industrielles...). Mais aussi : soutien au développement économique et touristique du territoire...

ENVIRONNEMENT

Lancement d'une opération "Compostage individuel des déchets verts". Réflexions pour la création d'une déchetterie au nord du canton.

MAIS EGALEMENT

- Réalisation de documents d'urbanisme sur les communes de ATHIES, MONCHY-LAGACHE, ESMERY-HALLON.
- Installation d'une vidéosurveillance sur le site des gymnases intercommunaux.
- Financement du centre nautique AQUARI' HAM et d'autres équipements sportifs.

Pour infos

La Communauté de Communes n'oublie pas le financement des associations locales œuvrant sur le territoire dans le cadre de ses compétences. Voici quelques extraits d'un total de 570 981 €

SPORT

Football: 9 282 €
Cyclisme: 7 611 €
Basket-Ball: 1 746 €
Triathlon: 1 112 €
Ping-Pong: 1 617 €
Jeux de boules: 1 619 €
Course à pied: 1 447 €
Tennis: 1 140 €
Judo: 2 417 €
Tir à l'arc: 1 178 €
Volley-ball: 232 €
Canoë-kayak: 417 €
Pêcheurs: 250 €
Jeux d'échec: 312 €
Modélisme: 448 €
Longue Paume: 1 146 €

AUTRES STRUCTURES

Amicale des Sapeurs Pompiers: 3 642 €

Centre Social CAF de HAM pour l'organisation du Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) des petites vacances et grandes vacances: 7 000 €

Pays Santerre Haute Somme: 21 217 €

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
Collèges et lycée: 4 267 €

Urbanisme et logement: 1 200 €

SMITOM du SANTERRE (traitement des déchets): 421 613 €

UPERH: 48 653 €
Association ADPHP: 1 100 €

Mission Locale de la Haute Somme - Insertion des jeunes déscolarisés: 9 615 €

Les H'AMis des Mots: 3 000 €
Restos du Cœur: 1 875 €
Epicierie Sociale: 3 500 €

Service Public d'Assainissement Non Collectif

SPANC : les contrôles diagnostics ont démarré !



Les SPANC sont une obligation légale. Ils contribuent à la protection de nos ressources en eau



Depuis juillet 2007, le Syndicat d'Assainissement du Pays Hamois a mis en place le Service Public de contrôle des installations individuelles d'assainissement, sur les habitations du Pays Hamois, pour toutes les communes non desservies par un réseau de collecte en porte à porte et une station d'épuration.

Bon à savoir

Les soutiens financiers à la réhabilitation des installations

La réhabilitation d'une installation d'ANC déclarée non conforme a un coût (entre 3 000 et 7 000 €) et les particuliers pourront être soutenus par diverses instances au travers de prêts ou subventions : Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, Caisse d'Allocations Familiales, Agence de l'Eau. N'hésitez pas à prendre contact avec la SAUR ou le PACT ADRIM (AMIENS) pour obtenir des renseignements !

Contacts

• Syndicat d'assainissement du Pays Hamois : 02 23 81 33 21

• SAUR : 03 44 23 72 05 ou ninancnp@saur.fr

• Informations utiles : consulter la rubrique Assainissement du site internet de la Communauté de Communes pour retrouver les différentes filières de traitement.

3 types de missions pour le service

- Le diagnostic initial des installations d'assainissement existantes.
- Le contrôle de la conception et de l'implantation des installations neuves issues d'une construction neuve ou d'une réhabilitation.
- Le contrôle du bon fonctionnement de l'installation (4 ans à compter du diagnostic).

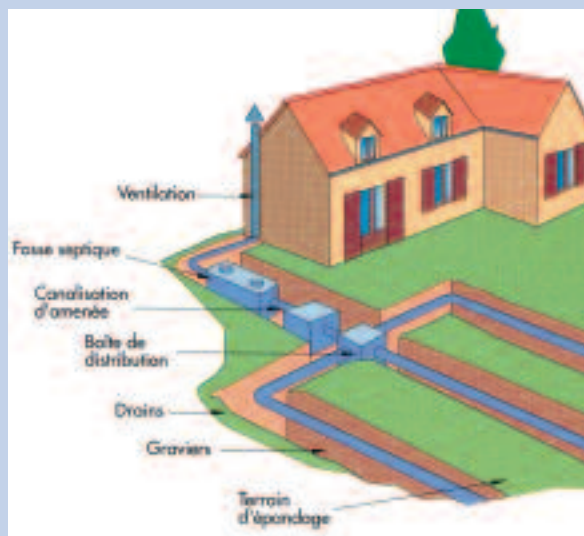
Depuis plusieurs mois, lors du dépôt d'un permis de construire, vous êtes donc invités à compléter un formulaire (disponible en mairie) décrivant votre projet d'assainissement individuel.

Ces données nous permettent de vérifier la conformité de l'installation et son bon fonctionnement (absence de colmatage, bon dimensionnement vis-à-vis de la grandeur de la maison...). Pour les installations déjà existantes, de 2007 à 2009, tous les habitants du Pays Hamois desservis

par ce type d'installations se verront proposer d'accueillir chez eux un technicien de la société SAUR pour cerner le type d'installation présente, ses points forts, ses dysfonctionnements, sa conformité vis-à-vis de la réglementation de l'époque de construction et les éventuels travaux à réaliser avant 2017, date limite de remise aux normes des installations.

Toutes les communes auront été contrôlées en 2009

Les habitants de SANCOURT, HAM, MUILLE-VILLETTE, BROUCHY et ESMERY-HALLON ont déjà bénéficié de ce passage. La dernière réunion d'informations de la population, tenue le 10 juin dernier, a permis d'informer les habitants de CROIX-MOLIGNEAUX, ENNEMAIN et ATHIES, communes concernées sur le 2^{ème} semestre de l'année 2008. Restera en 2009, MONCHY-LAGACHE, TERTRY, UGNY-L'EQUIPEE, DOUILLY, OFFOY, MATIGNY, Y et QUIVIÈRES.



De nouveaux documents d'urbanisme

Pour Athies, Esmery-Hallon et Monchy-Lagache

Après la réalisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal couvrant BROUCHY, EPPEVILLE, HAM, MATIGNY, MUILLE-VILLETTE, OFFOY et SANCOURT et adopté en 2007, la Communauté de Communes du Pays Hamois s'engage aujourd'hui dans l'élaboration de documents d'urbanisme pour ATHIES, ESMERY-HALLON ET MONCHY-LAGACHE. La commune de CROIX-MOLIGNEAUX, qui aurait pu également en bénéficier, a décliné cette proposition. Si ESMERY-HALLON et MONCHY-LAGACHE disposent chacune d'un Plan d'Occupation des Sols, ceux-ci sont aujourd'hui inadaptes et obsolètes et ATHIES n'en possède pas. Afin de

pouvoir ouvrir de nouveaux espaces à la construction et développer et maîtriser l'urbanisation de ses territoires, une commune doit se doter d'un document d'urbanisme qui permet de tenir compte de l'architecture traditionnelle, de l'environnement, des paysages ou encore des monuments historiques. L'investissement de la Communauté de Communes du Pays Hamois sur cette action est de près de 73 000 euros, subventionné en partie par le Conseil général et l'Etat. Les études commenceront par un diagnostic, un état des lieux de chaque commune au cours de cet été.

Et pour l'assainissement collectif des eaux usées ?

Il y a obligation de raccordement sur les communes concernées

Les habitations des communes de HAM, MUILLE-VILLETTE, BROUCHY, EPPEVILLE, MATIGNY et OFFOY sont desservies par un réseau de collecte des eaux usées en porte à porte et une station d'épuration.

Ce type de traitement des eaux usées dit "collectif" correspond aux agglomérations dont les effluents ne peuvent être traités à la parcelle compte tenu de leur importance et de la présence d'entreprises.



Il est rappelé que toute habitation desservie par un réseau de collecte des eaux usées (constructions neuves et anciennes) a l'obligation de solliciter son raccordement au réseau de collecte et d'y envoyer toutes ses eaux usées (vannes et ménagères) et ce, dans un délai de 2 ans à compter de la mise en place du service! Le non-respect de cette obligation posée par le Code de la Santé publique fait encourir au contrevenant des pénalités financières et des poursuites pénales pour pollution du milieu naturel.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. N'hésitez donc pas à prendre contact avec le Syndicat d'assainissement pour solliciter votre raccordement. L'Agence de l'Eau soutient financièrement les propriétaires jusqu'à 25 % du montant des travaux TTC dans la limite de 2 600 € de travaux.

Contact: PACT ADRIM,
Boulevard Maignan-Larivière, AMIENS.
Tél.: 03 22 71 84 10 ou secretariat@pactadrim80.com

En assainissement collectif, il n'y a pas de redevance SPANC, ni d'entretien mais une surtaxe assainissement sur la facture d'eau

Bon à savoir

Rappel de quelques règles élémentaires sur les rejets au réseau collectif des eaux usées...

Il est interdit de déverser dans les réseaux:

- des produits chimiques et toxiques,
- des huiles de friture,
- des matières solides (lingettes, serpillières...) qui risquent d'obstruer les réseaux,
- les eaux pluviales (eaux de gouttières et voirie) qui doivent être infiltrées sur la parcelle ou renvoyées au réseau pluvial communal (sauf centre-ville de HAM et la commune d'OFFOY).

Construisez! Réhabilitez et louez!

Le Pays Hamois a besoin de nouveaux logements



Sur le Pays Hamois, il reste de nombreux logements sans confort et nécessitant d'être réhabilités. Les loyers sont élevés et les logements sont insuffisants ou ne répondent pas à la demande.

Nous avons donc besoin d'investir dans la construction et la réhabilitation de logements en dégagant des terrains constructibles, d'où l'utilité des documents d'urbanisme. Il faut aussi pouvoir décider les propriétaires fonciers à vendre leurs terrains ou ceux qui ont des logements vacants à les réhabiliter pour les louer. La construction prochaine du canal à grand gabarit, à proximité du Pays Hamois, génèrera également des besoins pendant et après les travaux.

Des subventions suivant conditions

L'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) aide les **propriétaires occupants** sous condition de ressources: 20 à 35 % du coût des travaux hors taxes (montant plafonné) et jusqu'à 70 % pour des travaux d'accessibilité du logement aux besoins des **personnes handicapées**. Il existe aussi des aides pour le **maintien à domicile des personnes âgées** de plus de 70 ans ou handicapées moteur.

Encore plus de sécurité financière pour les propriétaires

Pour les **propriétaires bailleurs**, des soutiens à l'investissement et à la réhabilitation existent avec engagement de louer pendant au moins 9 ans. Il est possible de se garantir contre les risques d'impayés de loyers, charges et dégradations, soit avec une assurance Impayés de loyer classique, soit avec la Garantie des Risques Locatifs (GRL), mise en place par l'Etat et le 1 % Logement. Les locataires peuvent aussi bénéficier de l'avance LOCA-PASS ou un organisme gestionnaire du 1 % Logement peut s'engager à régler jusqu'à 36 mois de loyers et charges impayés.

Plus d'infos: www.pactadrim80.com ou www.anah.fr

Bon à savoir

Permanences de l'ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement

sur le Pays Hamois:

- chaque 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois en mairie de HAM de 14h à 16h30.

ou sur rendez-vous à AMIENS, 13 bd Maignan-Larivière :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi à 16h30),
- service de renseignements téléphoniques: 03 22 71 84 50.



Combien avons-nous produit de déchets ?

Hélas : encore une augmentation des tonnages collectés !



Chiffres-clés

DU TRI SELECTIF DES DECHETS EN 2007

L'année 2007 a vu évoluer la façon de trier des habitants de la Communauté de Communes du Pays Hamois. Ce n'est pas une mauvaise année contrairement à ce que les chiffres peuvent laisser penser ! En effet, le tonnage collecté de déchets valorisables (recyclables) a fortement diminué (passant de 31 kg à 26) mais les ERREURS DE TRI aussi ont diminué. Or les erreurs de tri coûtent cher dans votre facture ! Il faut absolument veiller à la QUALITE de votre tri plutôt qu'à la QUANTITE ! Eh oui, ce n'est pas si difficile de TRIER SES DECHETS si on retient que les papiers, cartons et cartonnets non souillés sont valorisables et que dans les emballages plastiques, ce sont essentiellement les BOUTEILLES PLASTIQUES (avec leur BOUCHON à laisser sur la bouteille !).



En cas de doute, vous pouvez vous référer aux consignes de tri sur les sacs ou les conteneurs.

	En 2006		En 2007	
	Tonnages	Ratios en kg/an/hab (12 707 hab)	Tonnages	Ratios en kg/an/hab (13 554 hab)
Ordures ménagères	3 627	285	3 964	292
Encombrants	59	5	73	5
Emballages et JM/carton	390	31	354	26
Verre	558	44	606	45
Journaux Magazines (conteneur)	170	13	181	13
Déchets verts	530	42	674	50
TOTAL	5 334	420	5 852	431

En consommateurs raisonnables et soucieux de l'enfouissement des déchets et de la pollution des sols pour les générations futures, il nous faut, tous ensemble, veiller à produire moins de déchets pour éviter de continuer à faire monter le prix de notre facture !

Produire moins de déchets

Entre 2006 et 2007, la production de déchets résiduels (non valorisables) a augmenté de 7 kg par habitant, soit une augmentation de + 3 %. Il faut se raisonner !

Le plus simple et le moins coûteux pour l'élimination d'un déchet c'est de ne pas le produire. C'est en tant que consommateur responsable, au moment de l'achat, qu'il faut choisir les produits les moins emballés ou avec un conditionnement en rapport avec votre mode de consommation.

Le vrac ou les produits à la coupe sont dans certains cas beaucoup plus intéressants. Bien comparer le prix au kilo d'un même produit emballé différemment est à la fois bon pour votre pouvoir d'achat et notre environnement. Les différences de prix sont souvent très importantes, du simple au double parfois !

Il va falloir composter

Le tonnage des déchets verts produits est également en augmentation exponentielle (+ 27 % en une année), ce qui va devoir amener le territoire à réorienter sa position en diminuant le service de collecte en porte à porte ou en proposant des solutions alternatives comme le compostage. En effet c'est un non-sens économique et un non-sens écologique que de transporter à grands frais des déchets composés de 80 % d'eau.



Voulez-vous un composteur ?

Vous trouverez dans ce bulletin un coupon-réponse à nous retourner, afin de connaître votre intérêt pour une campagne de mise à disposition de composteurs !

Pensez à nous le renvoyer !



Ordures ménagères: 60 euros/habitant/an

En 2007, c'est un coût de plus de 60 euros par habitant du Pays Hamois (soit 240 euros pour un foyer de 4 personnes !) qui est consacré à la collecte, au transport et au traitement des ordures ménagères.

Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées

Le projet de la MARPA suit son cours...



Le projet de création d'une Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées sur la commune de MATIGNY avance. En effet, début 2008, la Communauté de Communes a choisi l'architecte qui doit réaliser cet équipement. Les études d'avant-projet détaillé sont actuellement en cours et le permis de construire pourra normalement être déposé en août. Les travaux seront réalisés en 2009 et l'ouverture est prévue pour le début de l'année 2010. Cet équipement, considéré comme une petite unité de vie, permettra de diversifier l'offre de logements à destination des personnes âgées. En effet, il s'agit d'une structure non médicalisée, pour les

personnes âgées de plus de 60 ans, autonomes ou en perte d'autonomie. La MARPA comportera 22 logements individuels (20 T1 et 2 T2), bâtis de plain-pied, rassemblés autour d'un espace de locaux communs (salle à manger, salle pour les activités).

Comme à la maison...

Adapté aux besoins des personnes à mobilité réduite, chaque logement aura un espace cuisine, une salle d'eau, un coin séjour et un coin nuit, le tout se prolongeant sur l'extérieur par une terrasse et un jardinet. Ces logements seront loués nus: chaque locataire apportera son propre mobilier et décorera comme il le souhaite. Les animaux de compagnie seront acceptés dans la mesure où ils ne gênent pas la vie dans un ensemble collectif.

Les tarifs prévisionnels applicables aux locataires varieront en fonction de l'ampleur des services utilisés par le résident. Par exemple, pour une personne seule, ils devraient osciller entre 1 000 euros (redevance logement et participation aux charges de fonctionnement) et 1 500 euros (redevance logement, participation aux charges de fonctionnement et 3 repas/jour).

www.lepayshamois.com : un site à découvrir

Le site internet de la Com de Com est opérationnel en 5 rubriques

Bon à savoir

Pour recevoir des infos

Inscrivez-vous à la newsletter en laissant votre adresse mail de manière à recevoir gratuitement et en temps réel les informations qui vous intéressent.

Il apporte des infos en continu, réactualisées en permanence sur l'agenda, l'actualité... Voici les principales rubriques:

Elus du territoire: fonctionnement de la Com de Com, ses membres, son historique, son activité, les études et travaux réalisés et les 17 communes qui la composent.

Investir: pour créer ou développer une activité professionnelle... Situation géographique, structures aidant dans la création ou la reprise d'une entreprise, coordonnées des associations et liens utiles... tout y est!

Vie pratique: rubrique de la vie quotidienne se décomposant en quatre thèmes:

- **Service à l'enfance, scolarité:** mode de garde pour vos enfants, les coordonnées des écoles, collèges...

- **Aide à l'insertion:** coordonnées des associations œuvrant sur le territoire.

- **Transport:** lignes d'autobus sur notre territoire ou les horaires d'un train et des liens utiles...

- **Habitat et urbanisme:** des infos sur le service des déchets, l'assainissement, le règlement du Plan Local d'Urbanisme en ligne à votre disposition en téléchargement...

Loisirs et sports: les équipements publics et les associations pour pratiquer une activité sportive ou culturelle sur le Pays Hamois. De l'Ecole de Musique au centre aquatique AQUARI'HAM!

Vie culturelle: toutes les informations, agenda et programmes sur les manifestations organisées sur le Pays Hamois.

Bonne navigation sur notre site!



Ouverture du Centre Educatif Fermé de Ham

La Com de Com accompagne le projet de la Ferme éducative d'Estouilly

Le Centre Educatif Fermé est une alternative à la détention. Il accueillera 13 mineurs pour qui le Juge pour enfants a prononcé un placement éducatif.

Ce n'est pas une prison mais bien un lieu d'apprentissage à la vie sociale et à la découverte d'un métier, c'est-à-dire, une possibilité de s'insérer durablement dans la vie ordinaire.

Ça peut arriver à n'importe qui

Ces jeunes en souffrance auraient pu être vos enfants ou petits-enfants. Ils ont souvent commencé par des petits larcins, des incivilités comme nous en subissons parfois dans nos villages, puis ils ont plongé dans le vol, la violence solitaire ou en groupe. La Communauté de Communes, dans la démarche du Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance, et dans le cadre du programme du ministère de la Justice, en partenariat avec le Conseil général de la Somme, a souhaité les aider à se reconstruire, à se réparer et découvrir une vie sociale normale.



L'entrée du site

Ce nouveau service mis en place sur le Pays Hamois, destiné prioritairement aux jeunes Picards a permis la réhabilitation et la transformation de l'ancienne ferme équestre d'ESTOUILLY, route de Pithon à HAM et verra y travailler 28 personnes toute l'année, 7 jours sur 7.

La structure sera ouverte et gérée à compter de septembre prochain par l'Association Yves Le Febvre, locataire des locaux réhabilités et financés par la société HLI de COQUELLES. Elle ne coûte rien financièrement à la Communauté de Communes.

Afin d'informer au mieux les habitants du Pays Hamois, une porte ouverte a été organisée le 28 juin dernier.

Bon à savoir

28 emplois créés

Psychologue, infirmier, éducateur, maître de maison, surveillant de nuit, enseignant, encadrant... ils seront 28 à travailler à HAM (correspond à 27 postes équivalents temps plein).

Découvrez les sites Picardie en Ligne 2.0

Pour apprendre, s'exercer et progresser sur internet

Points d'accès gratuits au web et formations aux nouveaux usages multimédias à destination de tous les publics.

Les 3 sites

• HAM

M^{me} DELAHAYE Johanne

Rue de Sorigny

Tél. : 03 23 81 58 22

picardieenligne-ham@wanadoo.fr

• MONCHY-LAGACHE

M. MAHY Guillaume

13 Grande Rue

Tél. : 03 22 85 29 66

biblid.monchy-lagache@orange.fr

• ATHIES

M. MAHY Guillaume

12 rue du Dessous

Tél. : 03 22 85 29 66

Exemples d'ateliers

Ils peuvent différer selon les sites, n'hésitez pas à vous renseigner.

Les divers ateliers :

initiation, communication, accès internet, messagerie, maintenance légère, retouche photos, photo numérique, TIC enfants, Word, Excel, Publisher, découverte de sites, aide à la création de CV...

Plus d'infos et horaires : www.cr-picardie.fr

Créer ou développer son entreprise sur le territoire

Une affaire qui marche !

Bon à savoir

L'UPERH (Union des Partenaires Economiques de la Région Hamoise) à votre service



L'UPERH se tient à votre service à l'espace des entreprises de HAM, 18 rue de Verdun à HAM.

Contact : 03 22 79 30 23

karine.trenque@uperh-ham.fr

- Accompagner les porteurs de projets économiques (développement d'activités ou création, recherche de locaux...).

- Développer une offre de services de qualité aux entreprises et commerces adhérents (veille économique et juridique, formation mutualisée, outils de fidélisation des salariés, actions collectives...).

- Animer et promouvoir le tissu économique local et le savoir-faire des commerçants, entreprises et artisans locaux (actions de communication, animations commerciales, sensibilisation des jeunes au monde de l'entreprise).

Envie de travailler pour soi ? Envie de quitter son entreprise mais peur de faire le premier pas ?

Plusieurs solutions s'offrent localement pour faciliter la reprise ou création d'activités économiques sur le Pays Hamois. Plusieurs études menées par la Communauté de Communes ou la Chambre de Commerce et d'Industrie montrent qu'il existe de réelles potentialités de développement d'activités sur le Pays Hamois et des "niches d'activités".



Les structures en mesure de vous aider

Elles sont au service de votre projet

Somme Initiative

La Communauté de Communes du Pays Hamois a récemment adhéré à cette association départementale qui est au service des créateurs ou repreneurs d'entreprises. Elle propose un appui financier, intègre un processus de conseils avant et après création : conseil, prêt d'honneur, suivi de la gestion.

Plus d'informations : www.entreprendre-en-somme.fr
Les conseillers de "J'entrepris en Somme" vous accueillent sur rendez-vous.

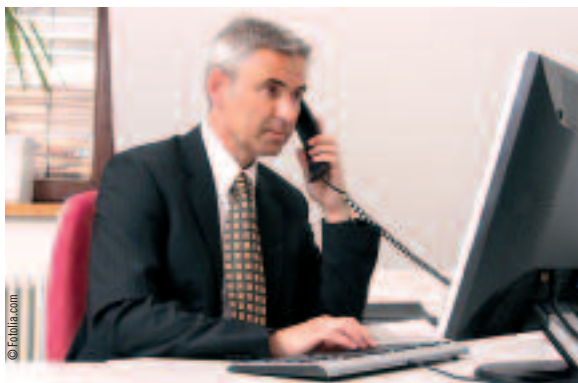
N° vert : 0 800 20 35 00 ou 03 22 91 16 81.

La Chambre de Commerce et d'Industrie



- **Les matinées du créateur/repreneur**

Vous avez une idée, un projet de création ou de reprise d'entreprise ? Vous avez besoin de vous informer pour le formaliser ?



Un mercredi par mois, de 9h à 12h, à l'espace des entreprises, rue de Verdun, à HAM, les matinées du créateur/repreneur abordent les points essentiels pour la réalisation de votre projet (gratuit et sur inscription).

- **Les rencontres des jeunes entrepreneurs**

Vous souhaitez bénéficier de conseils ? Des réunions à thème sont animées par des experts de l'entreprise : notaire, avocat, expert comptable, banquier (gratuit et sur inscription).

- **Les permanences des experts**

Vous avez des interrogations d'ordre juridique ou fiscal ? Des experts de l'entreprise vous reçoivent individuellement afin de répondre à des questions précises dans les domaines de la gestion, de la finance, du juridique, du droit fiscal... (gratuit sur rendez-vous).

- **L'entretien diagnostique**

Vous souhaitez valider la cohérence de votre projet ? Conduit avec un conseiller de l'espace entreprendre, l'entretien diagnostique permet d'affiner votre projet, vous indique les précautions à prendre et permet d'identifier vos besoins en conseils et formations complémentaires (gratuit et sur inscription).

- **La formation "5 jours pour entreprendre"**

Vous décidez de franchir le pas ?

L'espace entreprendre mobilise son réseau de professionnels et vous propose deux sessions de

de la Communauté de Communes du Pays Hamois

formation par an (mai et décembre). Cette formule permet d'étudier le marché, les aspects juridiques, fiscaux et sociaux. (Coût: 122 euros*, sur inscription).

*susceptible d'être modifié en cours d'année

• La recherche de financements

Vous cherchez des financements? L'espace entreprendre vous facilite l'accès aux sources de financement existantes pour la création ou la reprise d'entreprises. Il vous oriente vers celles qui répondent à vos besoins (gratuit et sur inscription).

La Chambre de Métiers de la Somme

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Somme vous accompagne dans vos projets de création ou de reprise d'entreprise.



• L'accompagnement

Le suivi personnalisé de l'entreprise.

Un conseiller vous accompagne lors de vos phases de développement (embauche, investissement, formation...).

• Le conseil

Le conseil personnalisé : "l'entretien technique".

Un conseiller vous aide à construire votre projet :

- définir votre offre, cibler la clientèle, la concurrence,
- guider dans le choix juridique, votre traitement social,
- élaborer un prévisionnel, vérifier la cohérence, informer des solutions de financements.

Coordonnées: Tél.: 03 60 127 127 - site: www.cma80.fr

Le Groupement d'Employeurs de la région Hamoise (GEIQ)

Le GEIQ est un groupement d'employeurs. Sa mission est d'organiser des parcours d'insertion de jeunes et moins jeunes en recherche d'emploi et il leur permet, en les employant, de reprendre le chemin d'une qualification et de travailler dans les entreprises hamoises.

Les contrats proposés sont des contrats de professionnalisation et d'apprentissage. Le salarié peut être mis à disposition successivement dans les entreprises, ce qui lui permet de découvrir plusieurs domaines et d'enrichir sa qualification. En 2007, plus de 50 personnes ont été employées par le GEIQ avec, pour la plupart, l'embauche en CDI par la suite.

Coordonnées: Espace des entreprises, 18 rue de Verdun à HAM. Tél.: 03 22 70 30 21 - Fax: 03 23 81 03 86

Renseignez-vous, des postes sont régulièrement disponibles!



Insertion-Formation

Les organismes et les associations

ANPE de Ham

Emploi et Formation

4 rue André Audinot - 80400 HAM

Tél.: 08 11 55 01 80 -

Email: ale.ham@anpe.fr

Mission Locale de la Haute Somme

Accueil, information et orientation pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.

59 rue de l'Esplanade - 80400 HAM

Tél.: 03 23 81 49 00

E-mail: ml-ant-ham@wanadoo.fr

H'amis des mots

Atelier permanent de remise à niveau et de formation aux savoirs fondamentaux. Formation gratuite.

18 rue de Verdun - BP 52 - 80400 HAM

Tél.: 03 22 79 30 20

Maison de l'Emploi et de la Formation

A destination des demandeurs d'emploi, des salariés et des entreprises pour des emplois, de la formation ou un accompagnement professionnel (gratuit).

8 rue de la Madeleine à PÉRONNE

Tél.: 03 22 84 73 64

mef.santerrehautesomme@laposte.net

Croix-Rouge

Délégation locale de Ham

Actions sociales: vesti boutique et aide alimentaire. Sensibilisation: "mieux manger pour pas cher" et "nutrition dans les écoles", accompagnement des familles et personnes en difficulté. Formation aux premiers secours.

25 bd du Gal de Gaulle

80400 HAM

Tél.: 03 23 81 27 10

Email: croixrougedeham@wanadoo.fr

<http://amiens.croix-rouge.fr>

Restos du Cœur

Redistribution alimentaire.

Salle des fêtes ou Maison pour tous de HAM

Epicerie 3s

Vente de produits alimentaires et hygiéniques, suivi et aide sociale, aide à la fonction de parents. Animations de rencontres parents-enfants.

Centre Saint-Martin

Rue Guynemer - 80400 HAM

Tél.: 03 23 81 27 68

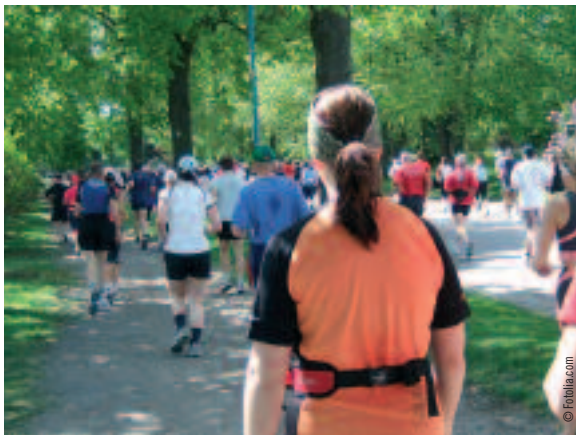
Email: hgrevin@free.fr

Quelques manifestations jusque fin 2008

Voici le programme : il y en a pour tous les goûts

Août

- 2 août : Foulées Matignonnaises - MATIGNY
- 9 août : Réderie nocturne - MATIGNY
- 17 août : Baguenode - CROIX-MOLIGNEAU



Septembre

- 14 septembre : 7h-13h - week-end du Sport. Nombreuses animations autour des gymnases intercommunaux, rue Jean Moulin à HAM - en famille



Octobre

- 3 octobre : Séance rencontre "Le premier veau" - Cinéma - HAM
- 4 et 5 octobre : Journées Découverte des sports au Gymnase - EPPEVILLE
- 21 octobre : Conférence autour de la réduction des déchets - projection des films "Déchets ménagers" et "La vérité qui dérange" d'Al Gore de 18h à 22h
- 25 octobre : Champion pour le Pays de Somme - SANCOURT à 20h30 à la salle des fêtes
- Octobre : Graine de Champion - écoles - HAM

Novembre

- 6 novembre : Petit-déjeuner avec pour thème la création et la reprise d'entreprise à la Maison pour tous de HAM
- 13 novembre 20h30 : Rencontres Départementales du théâtre amateur - salle des fêtes - HAM



Décembre

- 6 décembre : Téléthon - Canton de HAM
- 19 au 25 décembre : Exposition de l'atelier d'expression et de pratique artistique de HAM - Galerie de l'hôtel de ville - HAM
- 19 décembre : Concert de Noël - MONCHY LAGACHE

www.lepayshamois.com



Toutes les dates des manifestations actualisées sur le site Internet de la Communauté de Communes du Pays Hamois !

Cet été

• Au Centre d'Animation Jeunesse

Ouverture du 7 juillet au 8 août de 9h à 18h, pour les 13-18 ans. Nombreuses activités : Tournoi de futsal, battlefield, patinoire, piscine, projet vidéo, danse, accro-branche, course de caddies... et organisation de mini-camps (VTT, équitation, festival artistique...).

Inscriptions au centre social CAF de HAM - 12 rue Louis Braille, M. SEGUET Jérôme.

En septembre

• Réinscription à l'Ecole de Musique Intercommunale

Flûte, piano, saxophone, clarinette, trompette, trombone, batterie, percussions... Découverte gratuite des cours durant 3 semaines avant inscription définitive ! Venez nombreux ! Samedi 20 septembre : après-midi portes ouvertes.

Inscriptions :

62 rue Salvador Allende à HAM, 03 23 81 33 21 ou 03 23 81 01 83.

• Réinscriptions aux cours du Centre Aquatique AQUARI'HAM

Cours de natation enfants et adultes, stages d'apprentissage de 5 jours pendant les vacances, cours d'aquagym et aqua fitness, jardin d'enfants, bébés nageurs, sauna et hammam. Tarifs préférentiels pour les résidents de la Communauté de Communes et diverses formules d'abonnement. Venez nombreux !

Inscriptions :

20 rue Victor Hugo, 03 22 78 67 65 ou piscine.ham@vert-marine.com

